

Bilan 2025 :

**Prestation de collecte des
Dépôts Sauvages sur une partie
du territoire de la CARPF**

Sommaire

Contexte :	3
Chapitre 1 : phase « Coup de propre » (CP)	4
Phase opérationnelle – Bilan du CP :	6
Financier CP :	12
Chapitre 2 : phase « Intervention sur ordres de service » (OS)	15
Phase opérationnelle – Bilan des OS :	18
Financier OS :	23
Perspectives 2026 :	26

Contexte :

La Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France (CARPF) est confronté à une recrudescence de dépôts sauvages. Ces derniers sont majoritairement présents dans les espaces agricoles/ forestiers, les voies et chemins ruraux ainsi que les zones d'activités économiques, et se composent principalement de déchets : du bâtiment, ménagers et assimilés, de pneumatiques, carcasses de véhicules, bouteilles de gaz.

Cette situation impacte le cadre de vie et les paysages, tout en représentant un risque environnemental significatif, compte tenu de la diversité et de la dangerosité potentielle des déchets.

Dans ce contexte le SIGIDURS et la CARPF ont développés un partenariat par voie de convention afin de proposer une solution opérationnelle et financière pour aider les communes dans la résorption de ces dépôts :

- **Le SIGIDURS est chargé de la gestion de la prestation de collecte et de traitement des dépôts sauvages** : contrat attribué à TERSEN le 02 avril 2025 et entré en vigueur le 05 mai 2025 pour une durée initiale d'un an, renouvelable une fois. Le marché couvre les zones non urbanisées et les espaces accessibles dans les ZAE, avec un budget de 1,2 millions € TTC pour 2025, porté à 5,6 millions € TTC après actes modificatifs, et un budget prévisionnel de 1 million € TTC pour 2026.
- **La CARPF finance et définit les règles du service ainsi que les actions de prévention** : elle définit les règles d'utilisation du service, en sensibilisant les communes et les habitants, et en garantissant la cohérence des interventions avec les objectifs de propreté, sécurité et protection de l'environnement.

Deux phases opérationnelles ont été mises en œuvre simultanément :

- **Phase 1 « Coup de propre »** : opération sur 6 mois, ciblant 409 points identifiés par une étude préalable réalisée par le cabinet OPTAE, démarrée le 05 mai 2025 et finalisée en décembre 2025.
- **Phase 2 « Interventions sur ordres de service »** : depuis le 02 juin 2025, les communes ont la possibilité de signaler les dépôts via une application.

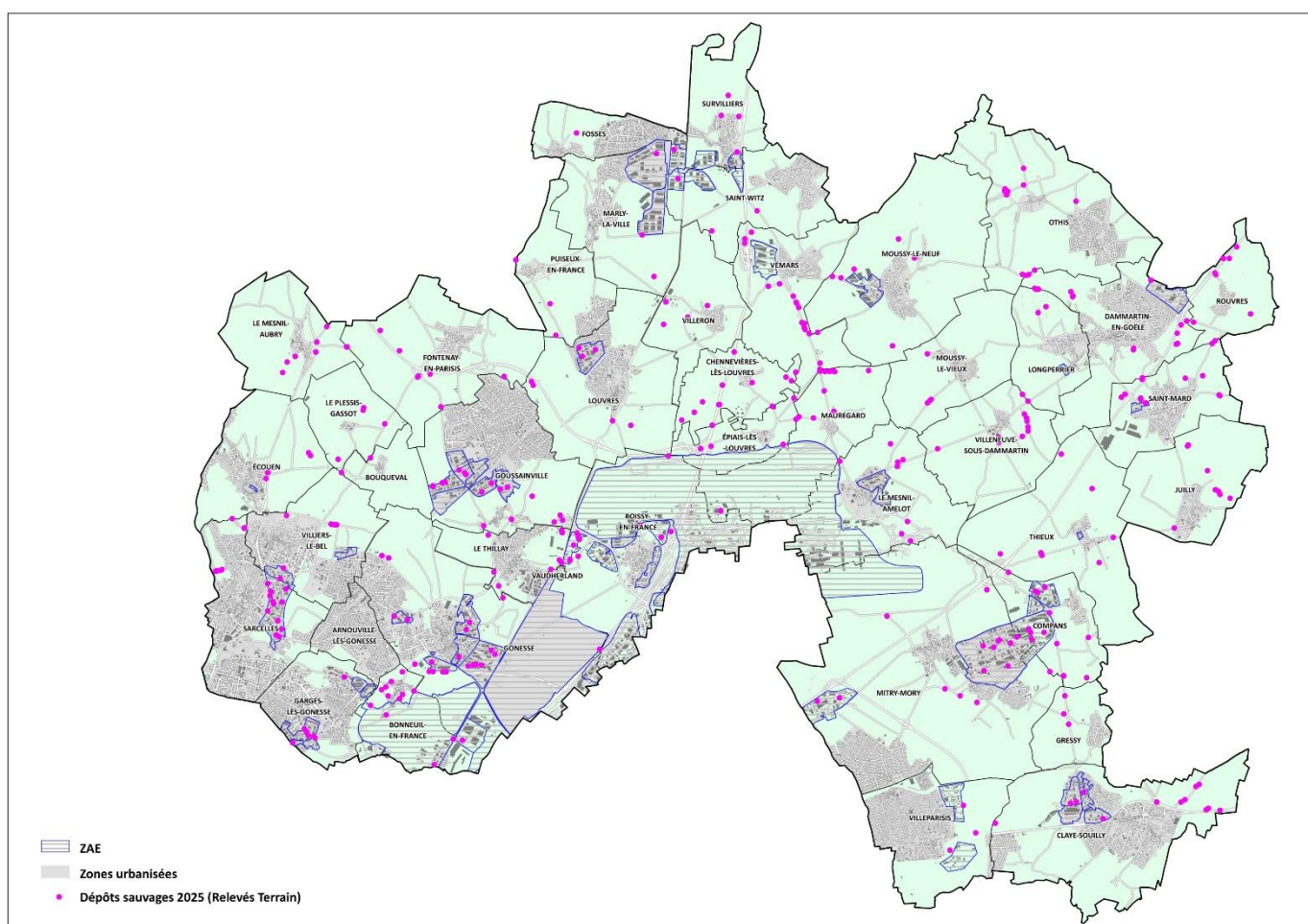
Chapitre 1 : phase « Coup de propre » (CP)

Contexte et objectifs :

Au début de l'année 2024, la CARPF a mandaté le cabinet d'études OPTAE pour quantifier et qualifier les dépôts sauvages sur son territoire, ciblant les zones non urbanisées ainsi que les ZAE.

Cette étude a recensé 204 dépôts et annexé au cahier des charges publié. Une actualisation de l'étude en début d'année 2025 a révélé 409 dépôts, soit plus du double. Ces résultats ont permis de définir le planning d'intervention sur l'année.

Cartographie des Dépôts Sauvages répertoriés dans le cadre du CP :



Sur 42 communes, 40 ont été concernées par la phase « Coup de propre » :

Communes	Nombre de sites recensés dans l'étude OPTAE
<i>Villiers-le-Bel</i>	12
<i>Bonneuil-en-France</i>	12
<i>Garges-lès-Gonesse</i>	7
<i>Saint-Witz</i>	5
<i>Survilliers</i>	6
<i>Marly-la-Ville</i>	4
<i>Villeron</i>	6
<i>Vémars</i>	17
<i>Le Thillay</i>	9
<i>Louvres</i>	12
<i>Fosses</i>	1
<i>Fontenay-en-Parisis</i>	7
<i>Moussy-le-Neuf</i>	6
<i>Moussy-le-Vieux</i>	4
<i>Compans</i>	13
<i>Saint-Mard</i>	13
<i>Dammartin-en-Goële</i>	14
<i>Othis</i>	10
<i>Juilly</i>	9
<i>Roissy-en-France</i>	13
<i>Gonesse</i>	24
<i>Goussainville</i>	23
<i>Claye-Souilly</i>	15
<i>Rouvres</i>	10
<i>Mitry-Mory</i>	22
<i>Le Mesnil-Amelot</i>	8
<i>Le Mesnil-Aubry</i>	8
<i>Gressy</i>	3
<i>Epiais-Lès-Louvres</i>	14
<i>Mauregard</i>	13
<i>Puiseux-en-France</i>	3
<i>Bouqueval</i>	2
<i>Chennevières-lès-Louvres</i>	16
<i>Ecouen</i>	8
<i>Longperrier</i>	7
<i>Le Plessis-Gassot</i>	3
<i>Villeparisis</i>	4
<i>Villeneuve-sous-Dammartin</i>	10
<i>Sarcelles</i>	20
<i>Thieux</i>	16
Total	409

Phase opérationnelle – Bilan du CP :

Communes	Collectés et traités	Non collectés*	Absence de déchets
Bonneuil-en-France	10	0	2
Bouqueval	2	0	0
Chennevières-lès-Louvres	4	6	6
Claye-Souilly	12	1	2
Compans	12	0	1
Dammartin-en-Goële	9	2	3
Ecouen	7	0	1
Epiais-lès-Louvres	4	0	10
Fontenay-en-Parisis	4	2	1
Fosses	1	0	0
Garges-lès-Gonesse	5	1	1
Gonesse	11	4	9
Goussainville	20	0	3
Gressy	3	0	0
Juilly	7	0	2
Le Mesnil-Amelot	5	0	3
Le Mesnil-Aubry	3	0	5
Le Thillay	7	0	2
Longperrier	5	1	1
Louvres	8	0	4
Marly-la-Ville	4	0	0
Mauregard	6	4	3
Mitry-Mory	14	1	7
Moussy-le-Neuf	4	0	2
Moussy-le-Vieux	1	0	3
Othis	6	2	2
Le Plessis-Gassot	3	0	0
Puiseux-en-France	3	0	0
Roissy-en-France	9	4	0
Rouvres	5	0	5
Saint-Mard	10	1	2
Saint-Witz	5	0	0
Sarcelles	15	0	5
Survilliers	4	0	2
Thieux	13	1	2
Vémars	11	0	6
Villeneuve-sous-Dammartin	9	1	0
Villeparisis	1	0	3
Villeron	6	0	0
Villiers-le-Bel	12	0	0
Total	280	31	98

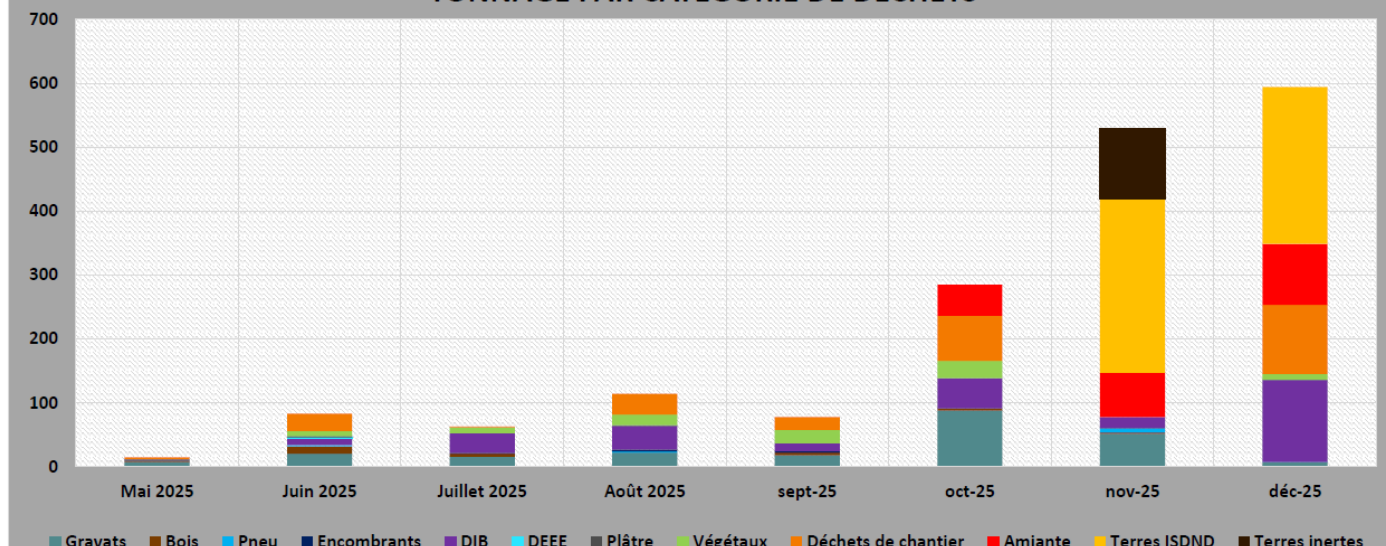
* : comprend les interventions sur propriétés privées, inaccessibles et clôturés par la CARPF et le SIGIDURS.

Typologies de déchets collectés :

Désignation	Quantités (T)	Pourcentage
Terres ISDND	628,84	32%
Gravats + Plâtre	314,1	16%
DIB	292,62	15%
Déchets de chantier	263,3	13%
Amiante	212,62	11%
Terres inertes	110,6	6%
Végétaux	92,5	5%
Bois	27,26	1,4%
pneu	12,08	0,6%

- Entre mai et décembre 2025, en volume dans l'ordre décroissant, les principaux types de déchets relevés sont : les terres ISDND « Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux » représentent la majeure partie des déchets collectés (32%), suivies des gravats/plâtre (16%), des DIB « déchets non dangereux » (15%) puis des déchets amiantés (11%).
- En conclusion, plus de 1924,92 tonnes de déchets ont été collectés sur cette période.

TONNAGE PAR CATEGORIE DE DECHETS



- Les tonnages collectés ont augmenté en fin d'année, en raison des petits dépôts qui ont été traités en priorité, tandis que les dépôts plus volumineux, nécessitant davantage de moyens humains et matériels (camions grues), ont été collectés en fin d'opération.
- En novembre 2025, on observe une hausse des tonnages pour les terres ISDND et terres inertes, liée au cumul des déchets stockés en plateformes de tri depuis mai.
- La collecte des dépôts avec amiante a débuté en octobre 2025.

Focus sur le mode opératoire et logistique autour des dépôts amiantés :

- Conclusion d'un marché de partenariat avec l'entreprise indépendante ISODIAG. Cette dernière est spécialisée dans le diagnostic et l'assistance technique amiante depuis 2003. Elle accompagne les professionnels de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, et réalise depuis 2017 des prélèvements réglementaires d'amiante dans l'air sous accréditation COFRAC, garantissant la compétence et l'impartialité des organismes de contrôle au niveau national.
- Cette étape comprenait également la réalisation des prélèvements et analyses avant la planification du plan de retrait avec le prestataire TERSEN.
- Deux actes modificatifs au marché :
 1. Ajout de nouvelles prestations comprenant les prélèvements et analyses sur les dépôts suspectés d'amiante ;
 2. Ajout de nouvelles lignes de prix pour distinguer deux typologies d'amiante : amiante intègre et amiante mélangée.

Définition du plan de retrait :

- Basé sur l'évaluation des risques amiante, le plan de retrait de l'amiante est obligatoire pour les entreprises chargées de travaux en sous-section 3. Ce plan est spécifique à chaque chantier et a pour but de garantir des conditions de travail correctes pour tout intervenant sur le chantier.

Ce dernier doit préciser au minimum :

- Localisation et environnement du chantier ;
- Quantités d'amiante à manipuler ;
- Dates et durée prévues des travaux ;
- Nombre de travailleurs impliqués et leurs compétences ;
- Processus de retrait ou démolition et programme de mesures d'empoussièrement ;
- Modalités de contrôle et protection : équipements de protection individuelle et collective, procédures de décontamination ;
- Gestion des déchets et déblais : équipements et procédures pour l'évacuation et le traitement ;
- Documentation technique : dossiers techniques, notices de poste, bilans aérauliques si confinement ;
- Sécurité et secours : mesures de secours aux personnes, procédures de repli et restitution du site.

Répartition des localisations des déchets :

Désignation	Nombre	Pourcentage
Zone d'activité économique (ZAE)	92	22%
Bord de route	28	7%
Chemin	46	11%
Zones non urbanisées	244	60%

- Sur les 409 dépôts recensés, près de 60% se trouvent en zones non urbanisées, suivis de 22% en zones d'activités économiques (ZAE) et 7% en bord de route.
- En regroupant les catégories « chemins » et « zones non urbanisées », la part cumulée atteint 71%, soulignant la forte concentration des dépôts hors zones urbanisées.

Taux de valorisation :

Déchets valorisés	Quantités (T)
Gravats + Plâtre	314,1
Déchets de chantier	263,3
Terres inertes	110,6
Végétaux	92,5
Bois	27,26
pneu	12,08
Encombrants	9

- Les principaux déchets valorisés par ordre décroissant de volume sont : gravats/plâtre (314,10 tonnes), les déchets de chantier (263,30 tonnes), les terres inertes (110,60 tonnes), puis les déchets végétaux (92,50 tonnes).
- Cette répartition met en évidence la majorité des déchets du bâtiment dans le volume total valorisé.
- Le taux de valorisation total est porté à 42,18% avec 828,84 tonnes de déchets valorisés, contre 1136,08 tonnes non valorisés.

Taux d'orientation vers les filières réglementaires :

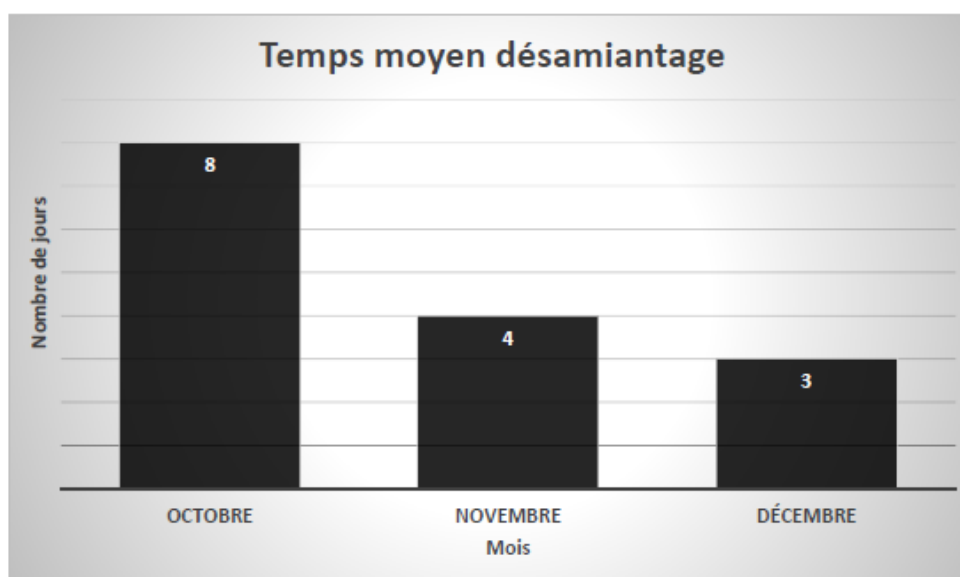
Désignation	Quantités (T)	Centre de traitement
Terres ISDND	628,84	SOLVALOR
Gravats	311	TERSEN LOUVRES ET PUISEUX EN FRANCE
DIB	292,62	VEOLIA REP BOUQUEVAL
Déchets de chantier	263,3	VEKA ET VEOLIA REP BOUQUEVAL
Amiante	212,62	TERSEN SAINT MARTIN DU TERTRE
Terres inertes	110,6	TERSEN PUISUEX EN FRANCE
Végétaux	92,5	VALORSOL
Bois	27,26	VALORSOL
pneu	12,08	FLAMME ENVIRONNEMENT
Encombrants	9	SUEZ
Plâtre	3,1	PARI PLATRE
DEEE	2	ECOLOGIC FRANCE

- La quantité totale de déchets évacués est de 1964,92 tonnes.
- Le taux d'orientation vers les filières réglementaires est de 100%.

Temps d'enlèvement amiante

Mois	Nombre de jours	Moyenne
Octobre *	8	½ journée/dépôt
Novembre	4	
Décembre	3	

*: Début enlèvement amiante



Délai d'enlèvement total

Intitulé	Date	Délai total (jours ouvrables)
Début des enlèvements	05/05/2025	190
Fin des enlèvements*	19/12/2025	

*: Y compris temps d'analyse amiante

- Les graphiques présentés illustrent le délai d'enlèvement des dépôts contenant de l'amiante selon un mode opératoire spécifique, contrairement aux dépôts classiques. En effet, ce temps d'enlèvement n'est pas quantifiable comparé à la phase « Coup de propre ».
- Contrairement à la phase « interventions sur ordres de service » traitée dépôt par dépôt, la phase « Coup de propre » a été menée de manière optimisée, avec un traitement des dépôts par lots.

Financier CP :

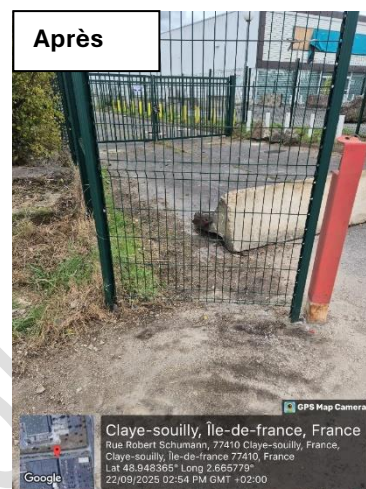
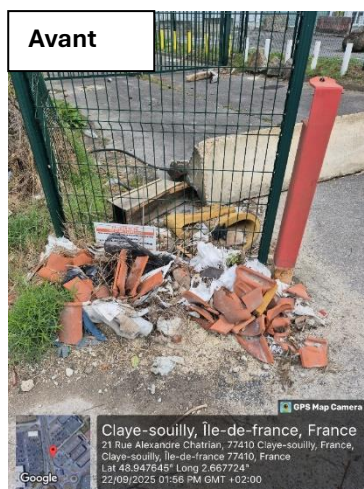
Coûts des déchets par évacuation € (HT) :

Désignation	Montants (€)
Plâtre	599,97
DEEE	991
Encombrants	1 249,47
Bois	2 174,80
Terres inertes	2 886,66
Végétaux	6 325,15
Gravats	9 709,42
pneu	10 325,56
DIB	36 331,70
Déchets de chantier	48 347,15
Terres ISDND	106 707,86
Amiante	191 633,60
Total	417 782, 04

Coût global phase « Coup de propre » € HT par communes :

Étiquettes de lignes	Somme de Mai	Somme de Juin	Somme de Juillet	Somme de Août	Somme de Septembre	Somme de Octobre	Somme de Novembre	Somme de Décembre	Total
Bonneuil en France	1660,555017	623,7718682	0	0	0	0	0	0	2284,326885
Bouqueval	150,953547	0	0	0	0	10493,47719	0	0	10644,43673
Chennevières les Louvres	0	0	0	0	0	781,7490167	0	0	781,7490167
Claye Souilly	503,19849	2802,318393	0	15486,22664	333,0704863	6464,463023	8251,451005	0	33840,72804
Compans	528,3584145	0	2211,417789	0	0	0	0	0	2739,776203
Dammartin en Goelle	1132,196602	2355,437055	5990,151098	9024,657806	8597,381927	9546,358185	0	139079,9106	175726,0933
Ecouen	654,158037	0	1449,230104	0	0	0	146,3367114	0	23698,64072
Épiais Lès Louvres	150,953547	363,0910875	12195,00295	0	0	10989,58714	0	0	9408,201321
Fontenay-en-Parisis	0	269,9908086	0	0	0	0	9123,176878	0	841,6544563
Fosses	0	0	751,4526467	0	0	90,20180362	0	0	833,7223375
Garges les Gonesse	729,6378105	0	0	0	104,084527	0	0	0	13702,67589
Gonesse	1081,876753	1135,823402	0	10833,89708	124,9014323	526,1772228	0	0	52789,21536
Goussainville	1081,876753	7960,073841	2458,323658	0	0	14312,02046	26976,92127	0	176,8905296
Gressy	0	176,8905296	0	0	0	0	0	0	24261,53922
Jully	503,19849	0	3403,006966	1723,085023	0	0	18632,30872	0	1148,396397
Le Mesnil Amelot	201,279396	0	0	0	0	947,119001	0	0	10121,61795
Le Mesnil Aubry	0	5129,825364	4991,792581	0	0	0	0	0	9710,919019
Le Thillay	4428,146712	74,48022307	0	0	0	5201,637688	6,654395972	0	14891,23271
Longperrier	0	158,270474	0	0	0	14732,96224	0	0	8717,935368
Louvres	1509,53547	0	0	4695,406687	62,45071617	2450,482495	0	0	801,1193823
Marly-la-Ville	503,19849	297,9208923	0	0	0	0	0	0	8585,536615
Mauregard	754,797735	0	0	430,7712557	228,9859593	7171,043865	0	0	4350,495383
Mitry Mory	779,9576595	0	3360,066834	0	0	210,4708891	0	0	55107,5317
Moussy Le neuf	779,9576595	0	5324,578753	0	49002,99529	0	0	0	5641,876898
Moussy Le vieux	0	5641,876898	0	0	0	0	0	0	179590,3377
Othis	1434,115636	0	19355,27317	236,3241906	36887,55635	65952,55847	55723,91187	0	2321,099477
Plessis-Gassot	1333,475398	0	987,6234785	0	0	0	0	0	2005,425705
Puiseux en France	50,319849	1955,105856	0	0	0	0	0	0	491,8102885
Roissy en France	201,279396	0	75,14526467	215,3856278	0	0	0	0	21067,15583
Rouvres	1736,03479	3966,071878	5088,407922	9735,430378	0	541,2108577	0	0	76972,57517
Saint Mard	5434,543692	670,3220076	8083,48347	0	0	0	62784,226	0	2090,524509
Saint Witz	654,158037	0	0	0	1436,366472	0	0	0	2735,654832
Sarcelles	2314,713054	0	0	0	0	420,9417782	0	0	8045,236695
Survilliers	251,539245	0	7793,63745	0	0	0	0	0	64431,14775
Thieux	0	5427,748256	0	47277,14531	0	13630,94414	0	0	18339,70649
Vernars	1169,936489	3584,360735	6752,338782	0	333,0704863	0	0	0	73649,07266
Villeneuve Sous Dammartin	0	0	0	0	0	72251,64951	1397,423154	0	93,47160794
Villeparisis	0	0	0	0	0	0	0	93,47160794	21650,49851
Villoron	1056,716829	20593,78168	0	0	0	0	0	0	7182,921471
Villiers le Bel	553,518339	251,3707529	3424,477061	0	457,9719186	2495,583399	0	0	0
Total général	33324,32	63438,53	93695,41	99658,93	97568,83557	239425,67	183042,47	203604,53	1013758,7

Exemples d'illustrations dépôts majeurs traités :



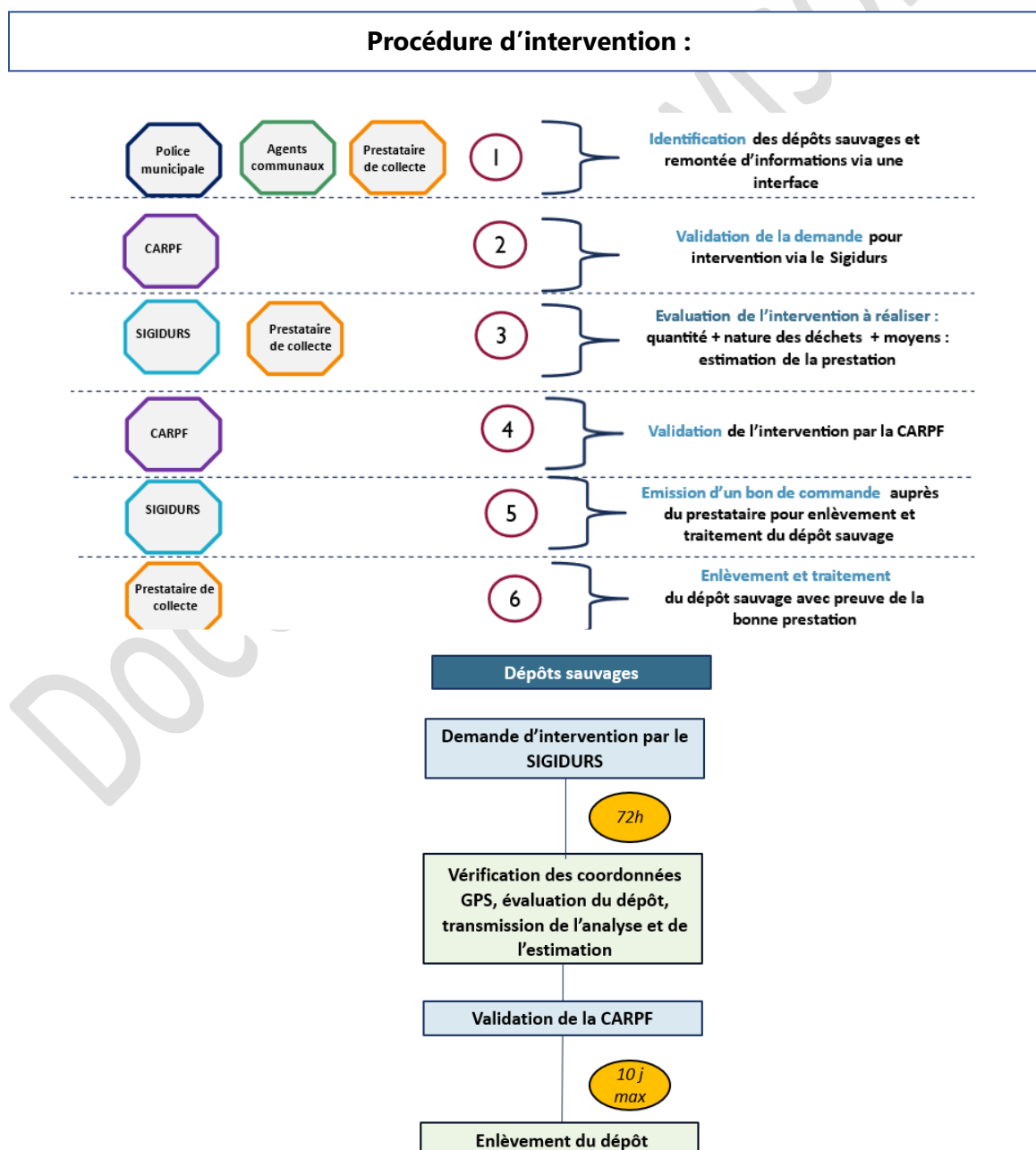
Chapitre 2 : phase « Intervention sur ordres de service » (OS)

Contexte et objectifs :

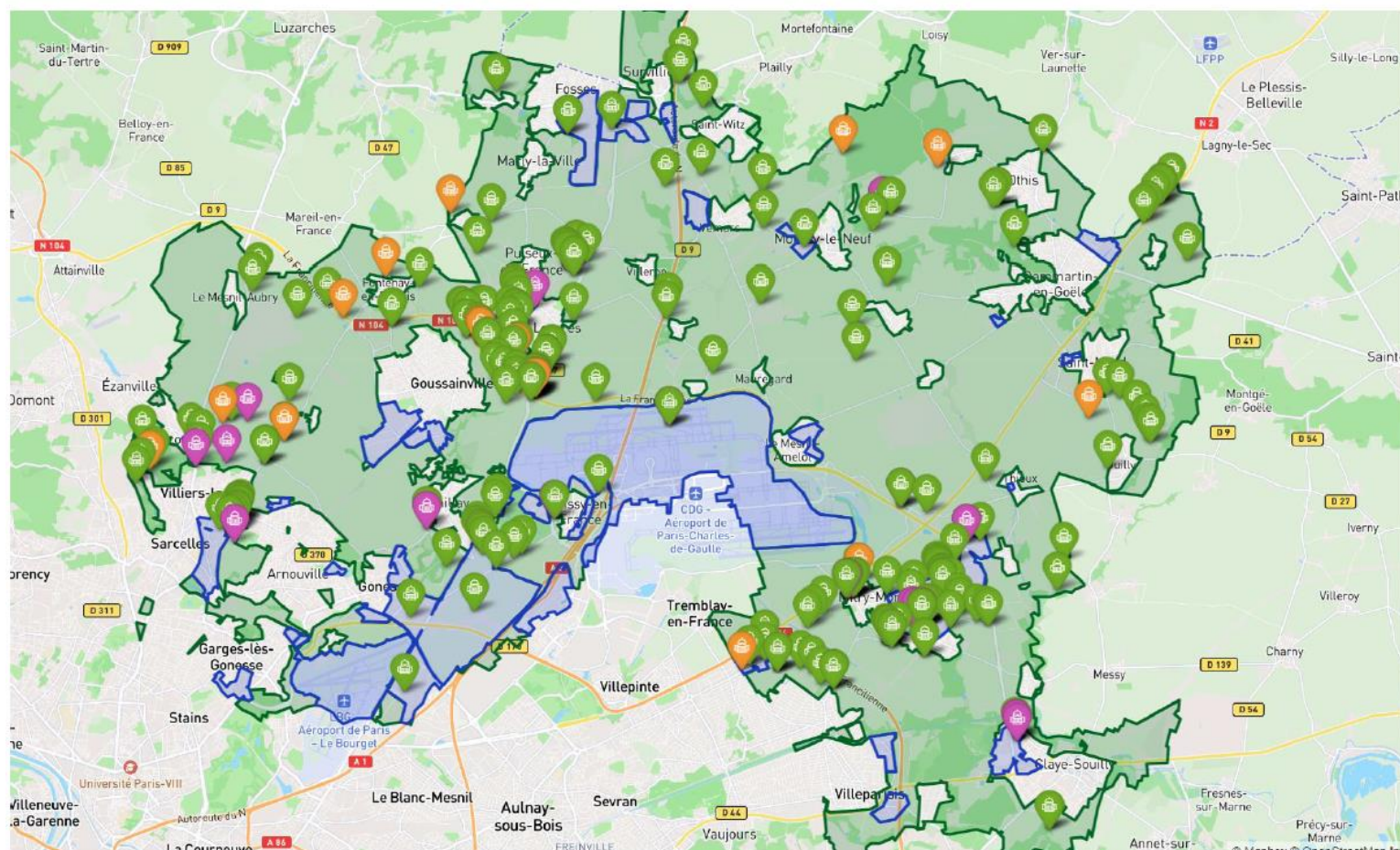
La phase « Interventions sur ordres de service » permet le traitement des dépôts sauvages au fil de l'eau, dépôt par dépôt, à la demande des communes membres de la CARPF. Les demandes sont saisies via une application informatisée mobile et web (« Mon Agglo Propre » NEOCITY) mise à disposition par le titulaire du marché TERSEN.

Chaque demande vaut ordre de service et fait l'objet d'un suivi dématérialisé complet, garantissant la traçabilité des interventions, dont le démarrage effectif a débuté le 02 juin 2025.

Sur l'année 2025, 27 communes sur 42 ont fait appel au service de collecte des Dépôts Sauvages.

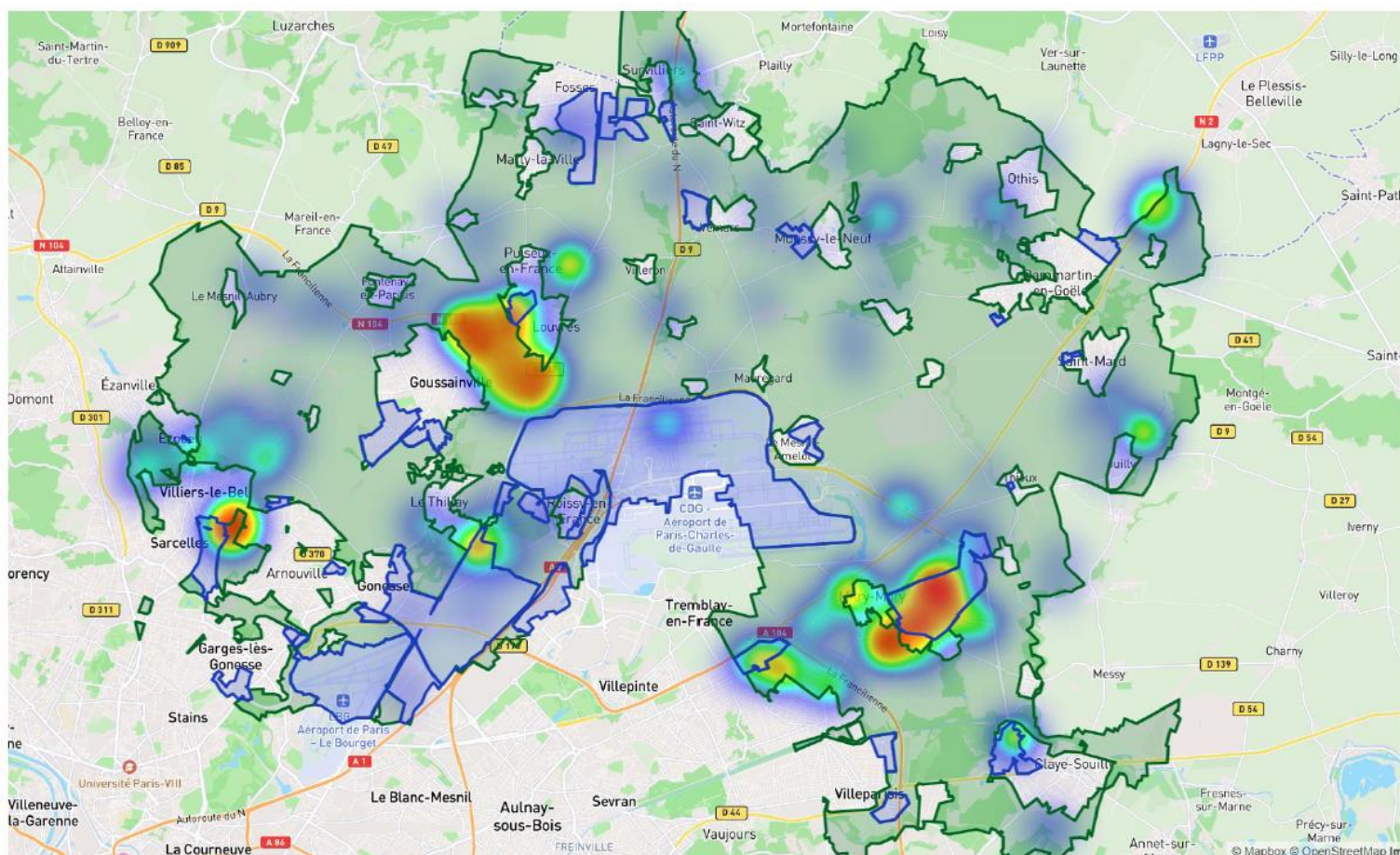


Cartographie des signalements effectués sur l'application sur la période du 02 juin au 31 décembre 2025 :



-  En cours
-  Terminés
-  Rejetés

Cartographie des points noirs (zones à forte concentration de signalements) période
allant du 02 juin au 31 décembre 2025 :



- Forte concentration
- Concentration moyenne
- Faible concentration

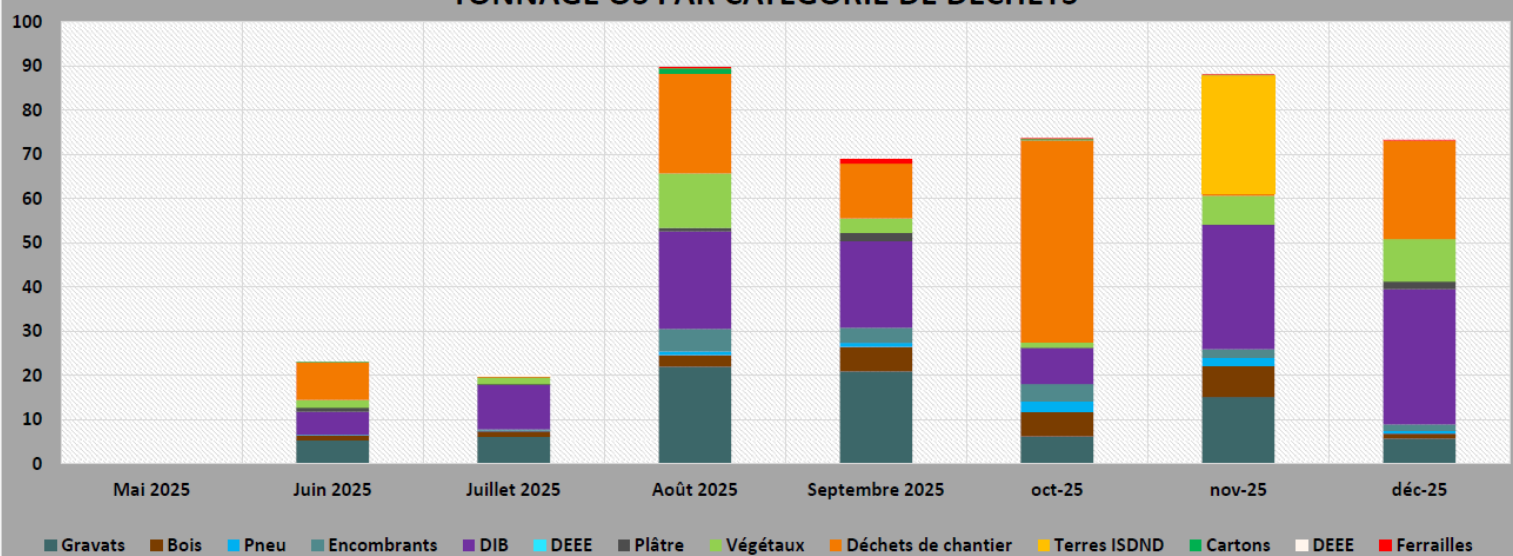
Phase opérationnelle – Bilan des OS :

Communes	Signalements recensés sur l'application NEOCITY en 2025	Collectés et traités par TERSEN en 2025	Programmés en 2026	Signalements rejetés par la CARPF en 2025
Chennevières-lès-louvres	2	2	0	0
Claye-Souilly	7	4	0	3
Compans	13	10	0	3
Ecouen	11	8	2	1
Epiais-lès-Louvres	1	1	0	0
Fontenay-en-Parisis	11	7	4	0
Fosses	1	1	0	0
Gonesse	13	11	0	2
Juilly	10	9	0	1
Le Mesnil-Aubry	3	3	0	0
Le Plessis-Gassot	1	1	0	0
Le Thillay	7	5	1	1
Louvres	72	64	4	4
Marly-la-Ville	2	1	0	1
Mitry-Mory	100	93	1	6
Moussy-le-Neuf	8	5	1	2
Moussy-le-Vieux	3	3	0	0
Othis	6	5	1	0
Puiseux-en-France	3	2	1	0
Roissy-en-France	4	3	0	1
Rouvres	8	8	0	0
Saint-Witz	5	5	0	0
Survilliers	3	3	0	0
Thieux	4	4	0	0
Vaudherland	2	2	0	0
Vémars	1	1	0	0
Villiers-le-Bel	23	20	1	2
Total	324	281	16	27

Typologies de déchets collectés :

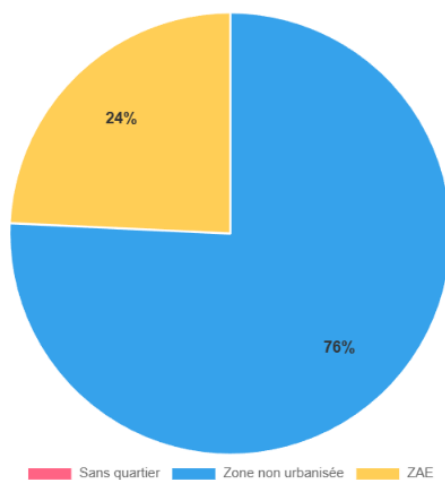
Désignation	Quantités (T)	Pourcentage
DIB	123,88	28%
Déchets de chantier	112,2	26%
Gravats	80,98	19%
Végétaux	36,14	8%
Terre ISDND	26,7	7%
Bois	24,44	6%
Encombrants	15,96	4%
pneu	6,96	1,5%
Cartons	2,12	0,5%

TONNAGE OS PAR CATEGORIE DE DECHETS



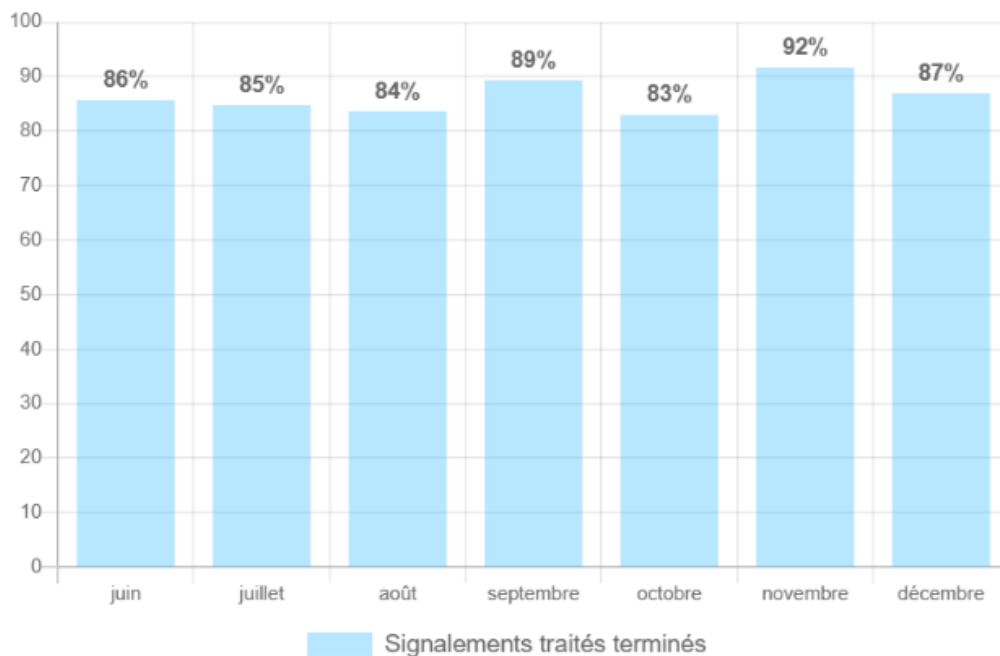
- Entre juin et décembre 2025, en volume dans l'ordre décroissant, les principaux types de déchets relevés sont : les DIB représentent la majeure partie des déchets collectés (28%), suivies des déchets de chantier (26%), des gravats (19%) puis des déchets végétaux (8%).
- En conclusion, plus de 429,38 tonnes de déchets ont été collectés sur cette période.

Répartition des signalements par zones

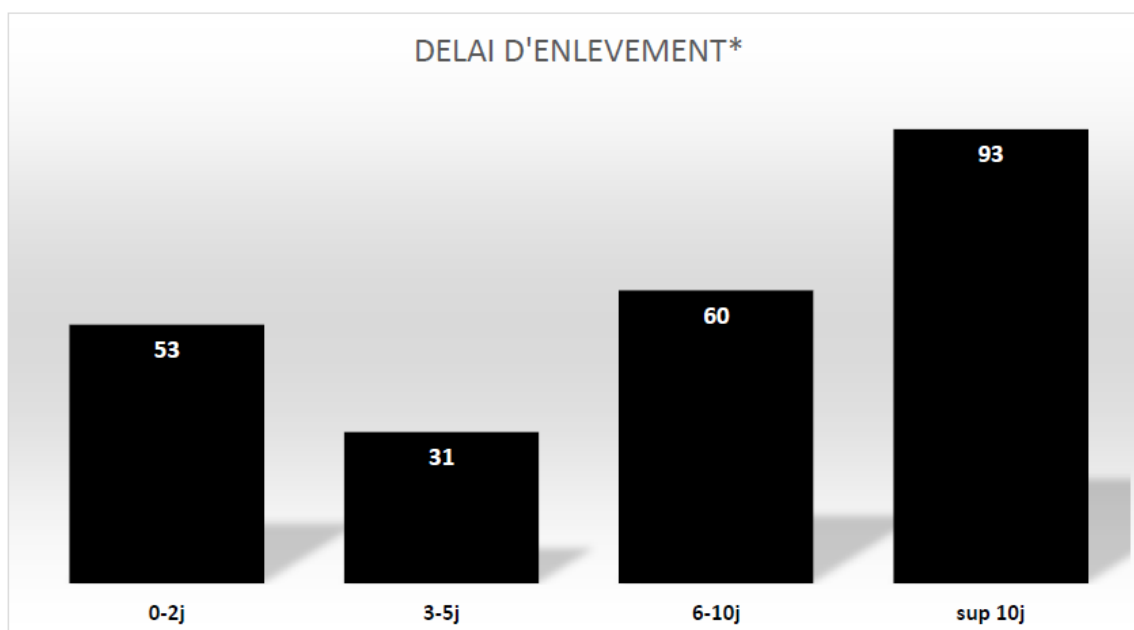


- Sur les 324 signalements recensés entre juin et décembre 2025, près de 76% se trouvent en zones non urbanisées, suivis de 24% en zones d'activités économiques (ZAE).

Pourcentage des signalements terminés



- Le taux de signalements clôturés reste élevé et stable sur la période de juin à décembre 2025 (83 % à 92 %), illustrant l'efficacité du traitement des interventions, avec un pic de performance en novembre 2025.



Délai moyen d'enlèvement : 9 jours ouvrables

Aucun enlèvement d'amiante effectué

- Le délai moyen d'enlèvement s'établit à 9 jours ouvrables, avec une majorité d'interventions réalisées entre 6 jours et plus de 10 jours.
- Aucun enlèvement de déchets amiantés n'a été effectué dans le cadre des ordres de service en 2025, ces interventions étant conditionnées à l'adoption de l'avenant n°2, relatif à la création de nouveaux prix par typologie d'amiante. À ce titre, seules les opérations de prélèvements et d'analyses ont pu être réalisées sur la période.
- Il convient également de noter qu'en octobre 2025, le service a été interrompu temporairement en raison de l'attente du déblocage de fonds supplémentaires.

Taux de valorisation :

Désignation	Quantités (T)
Déchets de chantier	112,2
Gravats	80,98
Végétaux	36,14
Bois	24,44
Encombrants	15,96
Pneu	6,96
Plâtre	5,73
Cartons	2,12
Ferrailles	1,94

- Les principaux déchets valorisés par ordre décroissant de volume sont : les déchets de chantier (112,20 tonnes), les gravats (80,98 tonnes), les déchets végétaux (36,14 tonnes), puis le bois (24,44 tonnes).
- Cette répartition met en évidence la majorité des déchets du bâtiment dans le volume total valorisé.
- Le taux de valorisation total est porté à 65,50% avec 286,47 tonnes de déchets valorisés, contre 150,78 tonnes non valorisés.

Taux d'orientation vers les filières réglementaires :

Désignation	Quantités (T)	Centre de traitement
DIB	123,88	VEOLIA REP BOUQUEVAL
Déchets de chantier	112,2	VEKA ET VEOLIA REP BOUQUEVAL
Gravats	80,98	TERSEN LOUVRES ET PUISEUX EN FRANCE
Végétaux	36,14	VALORSOL
Bois	24,44	VALORSOL
Terres ISDND	26,7	SOLVALOR
Encombrants	15,96	SUEZ
Pneu	6,96	FLAMME ENVIRONNEMENT
Plâtre	5,73	PARI PLATRE
Cartons	2,12	SOLARZ
Ferrailles	1,94	SPEED METAL
DEEE	0,2	ECOLOGIC FRANCE

- La quantité totale de déchets évacuées est de 437,25 tonnes.
- Le taux d'orientation vers les filières réglementaires est de 100%.

Financier OS :

Coûts des déchets par évacuation € (HT) :

Désignation	Montants (€)
Amiante	0
Plâtre	1 108,98
Bois	1 949,82
Encombrants	2 215,73
Végétaux	2 471,25
Gravats	2 528,20
Terres ISDND	4 530,72
pneu	5 948,99
DIB	15 380,94
Déchets de chantier	20 602,16
Total	57 755,05

Document pi

Coût global phase « Interventions sur ordres de service » € HT par communes :

Communes	Coût global € HT sur l'année 2025
Bonneuil-en-France	0,00 €
Bouqueval	0,00 €
Chennevières-lès-louvres	426,86 €
Claye-Souilly	1 567,33 €
Compans	5 326,82 €
Dammartin-en-Goële	11 215,17 €
Ecouen	5 614,56 €
Epiais-lès-louvres	9,01 €
Fontenay-en-Parisis	25 900,27 €
Fosses	2 096,76 €
Garges-lès-Gonesse	0,00 €
Gonesse	10 735,80 €
Goussainville	0,00 €
Gressy	0,00 €
Jully	3 576,86 €
Le Mesnil-Amelot	0,00 €
Le Mesnil-Aubry	5 334,14 €
Le Thillay	0,00 €
Longperrier	0,00 €
Louvres	37 448,68 €
Marly-la-Ville	0,00 €
Mauregard	0,00 €
Mitry-Mory	63 017,04 €
Moussy-le-Neuf	342,46 €
Moussy-le-Vieux	1 715,92 €
Othis	5 486,73 €
Plessis-Gassot	0,00 €
Puiseux-en-France	171,15 €
Roissy-en-France	1 233,39 €
Rouvres	6 161,95 €
Saint-Mard	5 184,84 €
Saint-Witz	20 533,69 €
Sarcelles	0,00 €
Survilliers	9,01 €
Thieux	0,00 €
Vémars	1 630,43 €
Villeparisis	0,00 €
Villeron	0,00 €
Villiers-le-Bel	9 443,36 €
Total	224 182,23 €

- : > 60 000 € HT
- : 37 400 – 25 900 €
- : 11 200 – 6 100 €
- : 5 100 – 2 100 €
- : < 2 000 €

Exemples d'illustrations dépôts majeurs traités OS :



Perspectives 2026 :

- Les opérations de la phase « Coup de propre » ont été finalisées fin décembre 2025, incluant les derniers dépôts contenant de l'amiante, garantissant ainsi la clôture complète des interventions de l'année.
- La phase « interventions sur ordres de service » a quant à elle été reconduite pour l'année 2026, les signalements en cours sur 2025 se poursuivant pour un traitement effectif en 2026.
- Par ailleurs, une étude d'optimisation du service est envisagée afin d'améliorer l'efficacité et la réactivité des interventions.

Document provisoire